



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres médico-sociaux

Question écrite n° 40018

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les inquiétudes de certains acteurs du milieu médico-social à l'approche du projet de loi dit "HPST". En effet, ceux-ci craignent une remise en cause des prises en charge et accompagnements des personnes handicapées, en raison notamment du rôle dévolu aux ARH. L'organisation, le fonctionnement et le financement de ces établissements, selon ces mêmes interlocuteurs, risquent d'être réexaminés, pouvant aboutir à fragiliser l'ensemble du secteur médico-social. Il lui demande de bien vouloir lui apporter les éléments nécessaires de nature à rassurer ces interlocuteurs.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40018

Rubrique : Institutions sociales et médico-sociales

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2009, page 462

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)